



**PROCES VERBAL  
CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA  
Du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2021**

**Président** : Yann MADELINE  
**Secrétaire de séance** : Samantha Foulon

**Participants :**

MM Yann Madeline (SARP/Madeline SA), Florence Mignot (SARP), Fabrice Erval (SARP), Philippe Maillot (Maillot/VIAM), Claude Moreau (Rivard), Daniel Berthe, Gilles Giora (IDETEC).

Samantha Foulon, Alban Raimbault, Charles Le Boulanger (FNSA).

**Administrateurs en visio et pouvoirs :**

Daniel Flamme (Flamme Assainissement) pouvoir à Yann Madeline, Eric De France (Malézieux) pouvoir à Yann Madeline, Aurélie Chollet-Weyl (EVTV) pouvoir à Yann Madeline, Jean-Jacques Bonnefond (Suez RV OSIS) pouvoir à Yann Madeline, Damien Becquet (APLICA) pouvoir à Yann Madeline, Jean-Luc Robin (SODI SARP) pouvoir à Yann Madeline, Alfred Meguerdidjian (Huyer), David Peralta (Assainissement 81) pouvoir à Daniel Flamme, Yves Pajot (KAERCHER) pouvoir à Yann Madeline, Laurent Barbieri (Malezieux), Gilles Carvallo, Olivier Taxil (Fayence assainissement) pouvoir à Yann Madeline, MM Christophe Alary (SARP Sud-Ouest) pouvoir à Yann Madeline, Stuart Harwood (PBS/S3C) pouvoir à Yann Madeline, Boris Dréant (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Christine Bérard (CB Conseil) pouvoir à Yann Madeline, Thomas Watrin (SUEZ RV OSIS) pouvoir à Fabrice Erval, Marc-Olivier Houel (SARP) pouvoir à Yann Madeline.

**Administrateurs excusés et pouvoirs :**

Guy Eveilleau (SARP), Philippe Meyer (SGA MEYER) pouvoir à Philippe Maillot, Vincent Delbecq (SANET BUTIN) pouvoir à Yann Madeline, Loïc Durandea (SUEZ RV OSIS), Odon Willaume (SAS Willaume) pouvoir à Daniel Flamme, Emmanuel Roche (ORTEC), Claude Blanc (APLICA), Yves Madeline (GEIDE), Frédéric Le Bouguenec (SARP), Alexandre Giudicelli (SUEZ RV OSIS) pouvoir à Yann Madeline, André Rouet (La THP) pouvoir à Yann Madeline, Bernard Nucci (Malezieux) pouvoir à Yann Madeline, Emmanuel Parent (MPE).

## Ordre du jour :

- 1- Approbation du CR du CA du 5 mai 2021
- 2- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération : proposition de modification des statuts (PJ), point social réunions paritaires du 29 septembre, point identité fédérale et communication.
- 3- Point sur les travaux des syndicats, commissions fédérales et le S3C : SNEA (qualitass, AFNOR, Pro de l'ANC), SYNCRA ( GEN REF 11, Révision CCTP, commission technique), SMI2D (Track déchets et BSDD), SYFFA ( FNSA expo et POLLUTEC), la commission technique sécurité (travaux concernant le mono opérateur), commission d'attribution (évolution de la démarche), SYNABA (partenariat SYNABA/MMA, salon ANC)
- 4- Congrès 2021 et salons : Congrès FNSA et salons (enviropro, salon rencontres nationales de la gestion des eaux à la parcelle)
- 5- Etat financier
- 6- Questions diverses

Yann Madeline salue la présence de nombreux administrateurs en visio et les remercie pour leur disponibilité. Il présente l'ordre du jour, donne état des pouvoirs, des excusés et le quorum étant atteint, ouvre la séance à 10H15.

### **1- Approbation du PV du CA du 5 mai 2021**

Sans remarque particulière, le PV du CA de la FNSA du 5 mai 2021 est approuvé par les membres du CA de la FNSA.

### **2- Point sur les dossiers d'actualité de la fédération**

#### **A titre liminaire, information amiante**

Alban Raimbault précise que suite à la publication des préconisations FNSA concernant le curage des canalisations EU-EP, en amiante-ciment, au cours du premier semestre 2021, et à la table ronde (FNSA – FNCCR) sur ce sujet, lors du CGLE de juin 2021 (à disposition sur le site FNSA), la FNCCR a mis autour de la table ses adhérents afin d'y travailler concrètement.

Après deux réunions (juin et septembre 2021), il est dénombré une quinzaine de participants. Il est à souligner que les préconisations FNSA sont la base de travail sur laquelle les adhérents de la FNCCR s'appuient. Plusieurs collectivités (SYDEC Landes, Réseau 31 notamment) se renseignent sur l'utilisation de la plaque.

L'objectif de la FNCCR est d'intégrer CARTO. L'OPPBTP n'y est pas favorable mais la DGT pourrait jouer un rôle en faveur de la FNCCR. Les adhérents souhaitent que la FNCCR leur mette à disposition une plateforme pour déterminer le ou les modes opératoires et mettre en commun les données afin d'harmoniser la méthode.

Les membres du Conseil d'Administration sont donc informés que les adhérents de la FNSA peuvent communiquer avec leurs clients (collectivités) sur le fait qu'un travail de la FNCCR est en cours avec la FNSA sur le sujet de l'amiante.

## **2.1 Proposition de modification des statuts pour un prochain vote lors de l'AG FNSA**

Samantha Foulon informe les membres du Conseil d'Administration de la FNSA qu'afin de se mettre à jour et d'éviter les procurations de vote à chaque visio, il est proposé de modifier les statuts pour prévoir la possibilité, pour les administrateurs du CA FNSA, d'y participer en visioconférence mais aussi éventuellement de mettre en place un vote électronique si nécessaire (voir PJ). Il est à noter, par ailleurs, que les syndicats mettront à jour, dans le même sens, leurs statuts, pour prévoir cette possibilité pour leurs administrateurs.

## **2.2 FNSA/3D**

Yann Madeline informe les membres du Conseil d'administration de la FNSA que les journées techniques de la CS3D se sont déroulées les 20 et 21 septembre derniers à Antibes.

La FNSA était présente et invitée à prendre la parole pour présenter à la fois les travaux fédéraux en cours mais aussi le partenariat avec la CS3D relatif aux cotisations réciproques et au contrat d'études prospectives en cours au niveau paritaire.

## **2.3 Point social ; dernières réunions paritaires le 29 septembre 2021**

### **• Informations sociales**

Fabrice Erval présente quelques informations sociales avant de développer les sujets en cours au sein de la CPNE et de la CPPNI.

Il précise que le sujet de la représentativité des organisations syndicales, dont les chiffres seront prochainement officiels, indique un paysage syndical qui se modifie dans les prochains mois. En effet, la CFE-CGC, non représentative au niveau de la branche AMI sera probablement rejointe par la CFTC. Par ailleurs, la CGT auparavant première organisation représentative dans la branche AMI, serait devancée par la CFDT et au même niveau de représentativité que l'UNSA.

Enfin, Fabrice Erval indique que les chiffres de la représentativité patronale devraient paraître au journal officiel très prochainement.

Fabrice Erval poursuit en soulignant l'importance de la hausse du SMIC au 1<sup>er</sup> octobre, de 2,2%, sur les futures négociations des salaires minima qui débiteront en janvier.

### **• Fabrice Erval fait un retour sur les derniers sujets des réunions paritaires (réunions des 6 juillet et 29 septembre 2021) :**

LA CPNE a quelques sujets importants tels que la présentation du bilan social 2020 de la branche, disponible sur le site internet de la FNSA, un accord pro A en cours de négociation avant la crise sanitaire et qui sera de nouveau sur la table des négociations, prochainement, pour les salariés en poste dans les entreprises, le contrat d'études prospectives (CEP), contrat tripartite entre la branche, celle des 3D, l'OPCO et l'Etat a été accepté et sera donc financé à hauteur de 50% par l'OPCO EP et 50% par la DGEFP (budget de 100 000 euros).

Le projet a débuté par les interviews des entreprises des deux branches par un prestataire CG conseil/AMNYOS.

Et, enfin, le CQP AMI, autre sujet important de la CPPNI ; en effet, cet outil paritaire, mis en place il y a maintenant 5 ans, n'a que peu de succès mais est pourtant un outil d'évaluation des compétences (différent d'une formation) permettant de valoriser la profession et de mettre en avant le potentiel de ses techniciens.

Chaque entreprise d'assainissement et de maintenance industrielle peut proposer à ses salariés de passer un certificat de qualification professionnelle. Il s'agit d'un diplôme professionnel créé et délivré par les représentants des employeurs et des salariés de la branche professionnelle. Cet outil atteste officiellement que les salariés possèdent les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier. L'objectif de la commission sociale est de faire monter en compétences ce CQP et de le rendre certifiant diplômant et ouvert aux demandeurs d'emplois en l'inscrivant au répertoire des métiers (RNCP).

Pour ce faire, il est nécessaire de le réécrire conformément aux règles en vigueur issues de la dernière réforme de la formation professionnelle ; soit sous forme de « blocs de compétences ».

L'OPCO EP nous accompagne dans ce projet notamment pour la première phase en cours « l'étude d'opportunité ». Un comité technique paritaire a été mis en place.

Il convient de noter que ce sujet est aussi commun à la CS3D qui souhaite faire de même avec deux CQP 3D. Il sera donc intéressant d'étudier les blocs de compétences mis en place, dont certains pourront probablement être communs et donc favoriser une mobilité des professionnels entre les deux branches voire d'autres branches professionnelles.

Fabrice Erval évoque aussi les prochains sujets de la CPPNI de la branche AMI.

Les « salaires minima » sera un sujet important de l'année 2022 mais il faudra aussi, à la prochaine réunion paritaire du 16 novembre, évoquer la négociation relative à l'épargne salariale, négociations rendues obligatoire par la loi ASAP (accélération de simplification de la loi publique).

Sur ces derniers sujets, différents membres du Conseil d'Administration prennent la parole ; Christophe Alary indique, de son côté, que la valorisation et revalorisation des techniciens pourra se faire notamment en s'appuyant sur les travaux en cours pour les CEP/CQP, avec un intérêt particulier de la commission sociale et de l'opco EP sur le travail de terrain, pour l'emploi, au niveau des régions.

Daniel Flamme indique sur ce point qu'il est important de raisonner sur « du court terme » en raison des besoins urgents de MO.

Philippe Maillot ajoute que la revalorisation de la MO sur le terrain est compliquée et que la MO est aujourd'hui « bradée ». Les salariés regardent uniquement leur taux horaire et le montant du salaire net, en bas de la fiche de paie.

Laurent Barbieri précise que les salariés pensent que les primes n'entreront pas dans le calcul de la retraite et que l'ancienneté et la prime de 13<sup>e</sup> mois deviennent des freins à l'embauche.

Jean Jacques Bonnefond soulève la problématique des IRP qui tentent de lister les tâches de chaque technicien afin d'apprécier leur placement dans la grille de

classification et la grille des salaires minima. Il indique par ailleurs la problématique de l'impact de la formation trackdéchets sur la grille de classification et l'évolution des coefficients.

Yann Madeline indique pour sa part, la pertinence éventuelle, désormais, d'établir une facturation de la prestation en introduisant deux lignes, une pour la valorisation du matériel et une pour la valorisation des techniciens.

Philippe Maillot ajoute qu'au vu de l'évolution du marché il est cohérent d'augmenter les prix des prestations.

Fabrice Erval conclue en précisant qu'au vu du contexte, c'est effectivement le moment de bouger et que la réponse se situe non seulement au niveau des salaires mais aussi au niveau du modèle de vente.

## **2.4 Identité fédérale**

Yann Madeline indique aux membres du Conseil d'Administration de la FNSA que la première phase (Interview téléphonique) et la seconde phase (Brainstorming avec 6 groupes de 5 adhérents) sont terminées. Un soin particulier a été apporté aux choix des participants. En effet, l'objectif est que l'évolution de l'identité de la FNSA soit appropriée par tous. Pour cela, un vrai melting pot a été réalisé avec une émulation certaine constatée au sein de chaque groupe. Bien que cela a été un exercice inédit pour une majorité de participants, la qualité des échanges est à souligner.

La phase décisive de l'élaboration du nouveau nom et du nouvel environnement graphique est en cours. Une agence de communication (CITHEA) a été choisie pour son expérience avec les organisations professionnelles et son approche pragmatique et originale. La nouvelle identité sera dévoilée, sous réserve des aléas dû au contexte sanitaire, lors du prochain congrès. Et le choix de la nouvelle identité sera entériner par les nouveaux membres du Conseil d'Administration qui aura lieu après le congrès.

## **3- Point sur les travaux des syndicats et les commissions fédérales**

Yann Madeline passe ensuite la parole aux syndicats en commençant par le SNEA pour faire état de leurs travaux.

### **3.1 Travaux des syndicats**

#### **➤ SNEA**

Daniel Flamme présente les travaux du syndicat.

#### **• Rénovation QUALITASS**

Il est précisé que 4 réunions (26 Février, 27 avril, 8 juin et 20 septembre 2021) ont eu lieu avec comme participants pour la commission QUALITASS : Daniel Berthe, Emmanuel Dubois, Dominique Belaygue , pour le SNEA : David Peralta, Bernard Nucci, Christophe Alary, Ludovic Serraille, Daniel Flamme.

L'ensemble des participants s'est accordé sur le travail de rénovation, de modernisation du référentiel QUALITASS en le centrant sur les activités du SNEA.

Pour ces différentes étapes, un groupe de travail mixte Commission QUALITASS/SNEA est mis en place. Le travail de la dernière réunion (20.09.2021) a consisté à établir des pistes de travail affinées en vue de la réunion en présentiel fixée le 19 octobre. En discussion, notamment, la définition du domaine d'application, l'obligation d'adhérer et l'ouverture vers l'extérieur (intégrer des DO aux travaux et ouvrir QUALITASS aux non-adhérents).

- **AFNOR**

Daniel Flamme indique que dans le cadre de la révision du DTU 64-1 contenant les règles de l'art de l'ANC, le SNEA est sollicité pour apporter sa contribution dans l'annexe A. Cette dernière établit sommairement les tâches à accomplir pour l'entretien et la maintenance d'un dispositif ANC.

- **PROS de l'ANC Fiche standard**

Daniel Flamme poursuit en précisant que la finalisation d'une fiche standard est en cours, elle comporte les informations pratiques accessibles sur chaque dispositif d'ANC (QR Code). Une communication en amont dans la presse et lors du salon ANC (1er et 2 décembre 2021) est prévue.

- **Dossier adhésion SNEA**

Daniel Flamme termine en informant les membres du Conseil d'Administration de la FNSA que suite à des demandes d'adhésion récentes, les administrateurs SNEA ont souhaité affiner les informations à fournir. Une liste complétant celle existante a trouvé un consensus, soit:

- le bilan annuel préfecture ;
- un exemplaire d'un bordereau de suivi des MDV ou autres produits de l'assainissement ;
- les conventions de dépotage avec les centres de traitement ;
- la carte grise véhicules à jour du CT ;
- le bilan de formations du personnel ou prévision de formation de l'année N+1 ;

Enfin, une visite sur site, par le permanent FNSA, sera systématique avant que le dossier soit soumis au CA du SNEA. Des points de vigilance ont ainsi été listés.

Yann Madeline remercie Daniel Flamme et Alban Rimbault et propose de passer aux travaux du SYNCRA.

➤ **SYNCRA**

Gilles Giora présente les travaux du SYNCRA.

- **Révision des CCTP SYNCRA ;**

Gilles Giora indique que le planning a été établi par la commission technique SYNCRA en intégrant le GICA (Thierry Lozach), 4 membres du GT « Charte Qualité réseaux et Thomas Le Floch (CSTB) », selon le calendrier suivant :

- Jeudi 21 janvier (fait) ;
- Mardi 16 mars (fait) ;
- Mardi 11 mai ;

- Mardi 22 juin ;

Le CCTP « Etanchéité » est en cours de finalisation. Après la partie « BPU », le groupe de travail s'évertue à rendre plus lisible la première partie pour la rendre facilement utilisable.

Gilles Giora rappelle qu'un comité de relecture composé des membres du GT « charte Qualité Réseaux » est constitué. Ce dernier sera alimenté en fonction de l'état d'avancement des travaux de la révision.

👉 Une publication au fil de l'eau des CCTP sur le site de l'ASTEE est visée.

- **Commission technique : Travaux sur l'évaluation du personnel accrédité**

Gilles Giora poursuit sur le sujet de la commission technique. Les membres de la commission technique (Florent Breton, Guillaume Varin, Eddy Graton, Renaud Andrieux, Gilles Giora) se sont réunis lundi 12 avril. L'objectif est de constituer un réservoir de questions pour que les adhérents puissent l'utiliser pour évaluer leur personnel accrédité. Le premier questionnaire (ITV contrôle) est en cours de finalisation. Il comporte 35 questions. Il est à noter qu'après discussion au sein de la commission technique, le responsable technique et l'inspecteur ne sont pas différenciés dans ce questionnaire. La validation du questionnaire sera soumise aux administrateurs SYNCRA. Néanmoins, Gilles Giora souligne qu'un questionnaire dit « terrain », intégrant des photos de cas concrets à destination des inspecteurs devra être réalisé. Un appel à contribution pour les photos est fait.

La suite des travaux consiste à rendre accessible ces questionnaires sur le site FNSA, téléchargeables avec notification et manipulables par les adhérents pour leur propre compte.

Pour rappel, les travaux de la commission technique concernant les questionnaires du personnel accrédité sont :

- 6 questionnaires : Responsable technique (Veille réglementaire), ITV contrôle, ITV en service, Etanchéité, Compactage, Techniques peu utilisées ;
- En moyenne, une quarantaine de questions par questionnaire ;
- Pas de stockage des réponses ;
- Techniquement : questions aléatoires avec des tranches de 20/30/40 ;
- Hébergement dans la partie adhérent du site FNSA ;

Yann Madeline remercie Gilles Giora et donne la parole au SYNABA.

➤ **SYNABA**

Christine Bérard expose les différents points pour le SYNABA.

- **Partenariat SYNABA – MMA renforcé**

Christine Bérard informe les membres du Conseil d'Administration de la FNSA qu'un bilan a été effectué lors du dernier CA SYNABA. Après 10 ans, le bilan est positif car le taux d'assurance est en baisse. Christine Bérard rappelle effectivement que les adhérents SYNABA bénéficient d'un taux préférentiel par rapport au reste des bureaux d'études. Cela souligne le professionnalisme et la crédibilité du SYNABA en tant qu'acteur à part entière dans le domaine de la prescription ANC.

- **Salon « Rencontres de la gestion des eaux à la parcelle » (1er et 2 décembre)**

Christine Bérard insiste sur la contribution active du syndicat à l'élaboration du programme. Plusieurs thématiques ont été proposées :

- Infiltration ;
- Effluents non-domestiques ;
- Irrigation ;

Yann Madeline remercie Christine Bérard et propose à Jean-Luc Robin et Charles Le Boulanger de poursuivre avec les travaux du SMI2D.

#### ➤ **SMI2D**

Jean-Luc Robin présente les différents points d'actualité du SMI2D.

- **Projet arrêté concernant le formulaire de bordereau de suivi de déchets**

Jean Luc Robin informe les membres du Conseil d'Administration qu'un projet d'arrêté complète le contenu du formulaire de bordereau de suivi de déchets tel qu'il avait été fixé par l'arrêté du 29 juillet 2005. Le projet d'arrêté prévoit l'ajout d'informations relatives à la contamination du déchet par des polluants organiques persistants, la dénomination usuelle du déchet complétant le code déchet, l'identité du producteur du déchet, le numéro SIRET de l'établissement expéditeur ou détenteur, la raison sociale et le numéro SIREN de l'éco-organisme si le déchet est pris en charge par un éco-organisme issu d'une filière à responsabilité élargie du producteur ou l'adresse de prise en charge du déchet, chantier ou collecte, lorsqu'elle se distingue de l'adresse de l'établissement expéditeur. Il introduit dans les champs d'information du bordereau de suivi les courtiers en déchets. Le projet d'arrêté prévoit également la mise en place d'une base de données électronique centralisée, dénommée " système de gestion des bordereaux de suivi de déchets ", permettant la dématérialisation des bordereaux de suivi de déchets dangereux. Cet arrêté confirme donc le Décret qui met en place le BSD électronique.

- **Webinaire Trackdéchets**

Jean Luc Robin rappelle qu'un Webinaire de présentation et d'échanges concernant la démarche Trackdéchets a été organisé le mercredi 29 septembre par l'équipe de Trackdéchets. Le webinaire a été enregistré pour être mis en ligne sur le site FNSATV.

Ce webinaire a réuni plus de 65 participants et a été marqué par encore beaucoup de questions dont le SMI2D sera le relais auprès de l'administration.

En effet, plusieurs demandes ont été remontées notamment :

- Possibilité de changer le nom du destinataire quand le destinataire n'est pas le bon,
- Modifier le nombre de colis lors de l'arrivée au centre de traitement lorsqu'il y a erreur sur la quantité,
- Pouvoir utiliser le BSD en cas d'absence de n° de Certificat d'Acceptation Préalable en cas d'urgence ...

Il a donc été proposé que Trackdéchets crée une foire aux questions (FAQ).

Jean Jacques Bonnefond précise également que beaucoup d'entreprises ne sont pas prêtes, qu'il existe beaucoup d'attentes et de problématiques de formation des chauffeurs notamment. Le changement du BSD force à repenser les choses et beaucoup de questions restent en suspens. Il précise qu'il conviendra de faire un courrier au nom du SMI2D ou de la FNSA pour demander à bénéficier d'une période de transition pour l'application en souplesse de ce BSD électronique. Il soulève enfin la problématique non résolue des données confidentielles/RGPD.

Eric De France ajoute, pour sa part, qu'il conviendrait d'organiser un retour d'expérience des uns et des autres au niveau de la fédération afin de mettre en valeur cette dernière par rapport à d'autres corps de métiers concernés aussi par le BSD. Ainsi tous les adhérents prendront part au dispositif.

Damien Becquet indique que des questions se posent aussi pour l'application de ce dispositif aux collecteurs frontaliers.

Yann Madeline remercie Jean Luc ROBIN et les membres du SMI2D pour leur intervention et passe la parole à Claude Moreau et Charles Le Boulanger pour le SYFFA.

### ➤ **SYFFA**

Claude Moreau et Charles Le Boulanger indiquent que FNSA-Expo 2021 sera organisée jeudi 28 octobre de 10h00 à 17h00 au Stade Toulousain dans le cadre du congrès FNSA. 13 stands sont actuellement équipés. L'Assemblée Générale du Syndicat se déroulera après l'exposition de matériel.

Au cours de l'Assemblée Générale les adhérents SYFFA procéderont à l'élection des nouveaux membres des 2 collèges, à l'élection du Bureau (Président, Vice-Présidents trésorier et secrétaire) et des représentants SYFFA au Conseil d'Administration FNSA.

Le nouveau président élu prendra la parole vendredi 29 septembre matin lors des Assemblées Générales de la FNSA et de ses syndicats affiliés.

Yann Madeline remercie Claude Moreau et Charles Le Boulanger et donne la parole à Stuart Harwood pour les travaux du S3C.

### ➤ **S3C**

Stuart Harwood indique que le S3C a repris les travaux concernant l'inscription des niveaux Technicien expert et Coordinateur Travaux, pompage, haute pression et décapage auprès de France compétence.

Yann Madeline remercie Stuart Harwood et donne la parole à Damien Becquet pour APLICA

### ➤ **APLICA**

Damien Becquet présente l'actualité d'APLICA en indiquant qu'il y a dorénavant 76 adhérents mais que l'activité est plutôt en baisse d'environ 3,5%, 19 audits internes ont eu lieu et quelques formations spécifiques APLICA. APLICA a donc une belle activité.

Yann Madeline remercie Damien Becquet pour son intervention et passe la parole au Président de la commission technique et sécurité de la FNSA, Daniel Berthe.

### **3.2 Travaux des commissions**

#### **➤ Commission technique et sécurité**

Daniel Berthe revient sur l'actualité de la CTS et, avant tout, sur la dernière réunion du mono opérateur du 30 septembre.

- **Mono-opérateur**

Daniel Berthe indique qu'en 2016, la FNSA a constitué un groupe de travail réunissant des équipementiers et des prestataires de service, pour mettre à jour la note mais les informations concernant l'utilisation en sécurité des matériels pouvant être utilisés en mono-opérateur, étaient incomplètes. Ainsi, Jeudi 30 septembre, le groupe de travail constitué des fabricants adhérents du SYFFA (RIVARD, HUWER et HYDROVIDE) et des prestataires de service (SARP, SAUR et ORTEC) s'est réuni pour finaliser la note d'information concernant le mono-opérateur. Cette réunion a donc trouvé un consensus.

- **Loi prévention santé au travail (PJ)**

Daniel Berthe présente aux membres du Conseil d'administration, la loi prévention et santé au travail du 2 août 2021. Cette dernière prévoit de renforcer le contenu du document unique d'évaluation des risques (DUER) et les organismes et instances mis en place par les branches qui peuvent accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise à jour du DUER en adoptant des méthodes et référentiels adaptés aux risques et des outils d'aide à la rédaction, avec une application au mois de mars 2022. Elle met aussi en place un passeport santé pour chaque salarié, applicable au mois d'octobre 2022.

Samantha FOULON précise donc qu'un travail fédéral sera mis en place afin de lister les outils existants qui pourront être mis à disposition des entreprises de la branche et mettre en place éventuellement un groupe de travail pour les compléter. Par ailleurs, la commission sociale devra probablement ouvrir des discussions avec les partenaires sociaux pour échanger sur l'accompagnement des entreprises (de moins de 50 salariés) sur ces sujets.

Yann Madeline remercie Daniel Berthe pour son intervention.

### **4. CONGRES FNSA (PJ)**

Charles Le Boulanger présente le déroulé du congrès au stade Toulousain les 28 et 29 octobre prochains. Actuellement, il y a 107 participants pour FNSA expo 100 inscrits pour la soirée. Pour mémoire, vous trouverez en pièce jointe le planning du congrès.

Yann Madeline remercie Charles Le Boulanger. Il précise que s'agissant des élections fédérales qui auront lieu le 29 octobre prochain, la FNSA a essayé de

susciter des bonnes volontés pour les postes vacants et que les retours des TPE/PME ont été présents, ce qui est une excellente nouvelle.

## **5. Bilan financier**

Philippe Maillot prend la parole afin de donner état des adhésions et des cotisations fédérales. Il convient de noter un état stable des cotisations.

Yann Madeline remercie Philippe Maillot.

## **6. Questions diverses**

- Renouvellement de la convention national d'objectifs signée
- Pour infos, derrières circulaires et info FNSA
- flash info spécialement réalisé pour vous sur les derniers soubresauts du GNR
- flash information concernant la prolongation des certificats, vérifications périodiques, formations continues .... en matière de transport.
- flash info FNSA relatif à la durée légale de conservation des documents sociaux et RH.
- le flash info du jour qui revient sur les travaux réalisés sur l'identité fédérale
- circulaire FNSA (ainsi que l'avenant) vous indiquant et présentant le contenu du nouvel avenant n°36 à la convention collective AMI modifiant son article 5.6 relatif à la gratification annuelle.
- un flash FNSA relatif au plan de relance avec un tableau synthétique très utile.
- une circulaire FNSA relative aux nouvelles modalités d'attribution de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat (PEPA) pour 2021.
- une Circulaire FNSA pour un FOCUS sur le CAP « Agent d'Assainissement et de Collecte de Déchets Liquides Spéciaux » : 12 mois au lieu de 24 !
- un flash info FNSA relatif à la signature d'une convention nationale d'objectifs avec la CNAM TS permettant, aux entreprises de la branche AMI de moins de 200 salariés, de bénéficier d'une aide financière pour la mise en place d'actions de prévention des troubles musculosquelettiques et des accidents liés aux activités de manutention manuelle et de port de charges
- un flash info FNSA relatif au dispositif du bonus-malus sur les cotisations d'assurance chômage dans le secteur de l'assainissement et de la maintenance industrielle.
- un flash info FNSA relatif au recours collectif contre le cartel des camions susceptible d'intéresser les entreprises de la branche Assainissement et Maintenance industrielle (PJ)

Yann Madeline remercie tous les membres du Conseil d'Administration de la FNSA très nombreux en ce dernier Conseil avant les élections.

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 12H50.

